

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.477

18 mai 1974

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Le Chef d'état-major de l'ONUST a signalé qu'outre les incursions répétées près des poteaux-frontière 11, 19 et 33 (S/11057/Add.424, par. 2), les incidents ci-après se sont produits dans le secteur Israël-Liban, le 17 mai 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Mar 1/ : Entre 2 h 5 2/ et 2 h 12 tir de mortier par les forces israéliennes par-dessus la ligne de démarcation de l'armistice (LDA).

b) PO Khiam : Entre 2 h 31 et 2 h 57 tir d'artillerie par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël. Entre 15 h 14 et 15 h 21 tir d'artillerie par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël.

c) PO Hin : Entre 19 h 5 et 19 h 24 tir d'artillerie par les forces israéliennes par-dessus la LDA. Entre 19 h 52 et 19 h 54 tir d'armes automatiques par des forces non identifiées, et entre 19 h 53 et 19 h 55 tir d'armes automatiques par les forces israéliennes (échange de feux). Entre 20 h 1 et 20 h 9 tir d'artillerie et tir de mortier par les forces israéliennes par-dessus la LDA. Entre 20 h 14 et 20 h 16 tir de mortier par les forces israéliennes par-dessus la LDA. Entre 20 h 17 et 20 h 18 tir d'armes automatiques par des forces non identifiées. Entre 20 h 21 et 20 h 31 tir d'armes automatiques par les forces israéliennes par-dessus la LDA. Entre 20 h 35 et 20 h 39 tir de mortier par les forces israéliennes par-dessus la LDA. Entre 20 h 45 et 20 h 51 et entre 21 h 17 et 21 h 21 tir de mortier par les forces israéliennes par-dessus la LDA.

d) PO Ras : Entre 19 h 12 et 19 h 29 tir d'artillerie par les forces israéliennes par-dessus la LDA.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Mar : Entre 2 h 52 et 4 h 21 deux avions à réaction des forces israéliennes volant du sud au nord ont d'abord été observés au-dessus du PO et en dernier lieu au sud du PO (neuf survols). Entre 10 h 33 et 10 h 35 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'ouest puis au sud,

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

ont traversé la LDA au sud du PO et l'ont retraversée au sud-ouest du PO. Entre 10 h 44 et 10 h 45 et entre 10 h 56 et 10 h 57 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, ont d'abord été observés au nord du PO et ont retraversé la LDA au sud du PO. Entre 11 h 3 et 11 h 4 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis virant à l'est, ont traversé la LDA au sud du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-nord-est du PO. Entre 12 h 25 et 12 h 26 et entre 13 h 41 et 13 h 42 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, ont d'abord été observés au-dessus du PO et en dernier lieu au nord du PO. Entre 13 h 55 et 13 h 56 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis virant à l'est, ont d'abord été observés au-dessus du PO et ont retraversé la LDA au nord-est du PO. Entre 15 h 21 et 15 h 22 et entre 15 h 29 et 15 h 30 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-ouest au sud-est, ont d'abord été observés au nord du PO et ont retraversé la LDA au nord-nord-est du PO.

b) PO Ras : Entre 6 h 29 et 6 h 30 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-ouest au nord-est, a traversé la LDA au sud-ouest du PO et l'a retraversée au nord-est du PO. Entre 6 h 37 et 6 h 38 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis virant à l'ouest, a traversé la LDA au sud du PO et a été observé en dernier lieu à l'ouest-nord-ouest du PO. Entre 6 h 44 et 6 h 45 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis virant à l'ouest, a traversé la LDA au nord-est du PO et a été observé en dernier lieu à l'ouest-nord-ouest du PO. Entre 11 h 6 et 11 h 7 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-est au nord-nord-ouest, puis virant à l'est, ont traversé la LDA au nord-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord du PO. Entre 11 h 49 et 11 h 51 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-est au nord-ouest, virant à l'ouest puis au sud, ont traversé la LDA au nord-ouest du PO et l'ont retraversée au sud-ouest du PO. Entre 12 h 22 et 12 h 23, deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, puis virant à l'est, ont traversé la LDA au sud du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-nord-est du PO.

c) PO Khiam : Entre 6 h 37 et 6 h 45 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'ouest puis au sud, ont traversé la LDA au sud du PO et ont été observés en dernier lieu à l'ouest du PO. Entre 6 h 54 et 7 heures deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'ouest puis au sud, ont traversé la LDA au sud du PO et ont été observés en dernier lieu au sud-ouest du PO.

d) PO Hin : Entre 6 h 51 et 6 h 53 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, ont traversé la LDA au sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-nord-est du PO.

e) Avant-poste Naqoura : Entre 12 h 40 et 12 h 41 quatre avions à réaction non identifiés, volant du nord au sud, ont d'abord été observés au-dessus de l'avant-poste et ont traversé la LDA au sud de l'avant-poste (les observateurs militaires de l'ONU n'ont pu identifier la nationalité des avions en raison de leur vitesse élevée). Entre 14 h 9 et 14 h 11 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord au sud, puis virant à l'est, ont d'abord été observés

au nord de l'avant-poste et en dernier lieu au sud-est de l'avant-poste. Entre 16 h 30 et 16 h 44 un avion à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, puis virant à l'est, a d'abord été observé à l'ouest nord-ouest de l'avant-poste et en dernier lieu au nord de l'avant-poste.

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles, le 16 mai :

- i) Entre 17 h 35 et 20 heures un navire de guerre israélien aurait pénétré, à plusieurs reprises, dans les eaux territoriales libanaises jusqu'à Naqoura (CA 1629-25805) ^{3/} à une distance approximative de deux à cinq kilomètres de la côte, tirant plusieurs rafales d'armes automatiques en direction de Naqoura.

Pendant la nuit du 16 au 17 mai :

- ii) Des tirs d'artillerie et d'armes automatiques en provenance du territoire israélien seraient tombés dans les environs de Labbouna (CA 1644-2778), Aalma Ech Chaab (CA 1675-2786), Tair Harfa (CA 1705-2811), Chamaa (CA 1700-2833), El Jilbain (CA 1724-2806), Chihine (CA 1744-2811), El Taire (CA 1880-2827), Houra (CA 2020-2995), Kfar Kella (CA 2020-2980), El Kherbe (CA 2030-3030), El Khraibe (CA 2104-3047), El Marj (CA 2040-3005), El Majidiye (CA 2117-2987), Tell Sneiber (CA 2112-3072), Rachaiya El Foukhar (CA 2127-3065) et Hasbaiya (2147-3115). Des dégâts matériels ont été signalés.

Le 17 mai :

- iii) Entre 5 h 10 et 16 heures deux patrouilles mécanisées des forces israéliennes auraient pénétré dans le territoire libanais aux environs de Cebaa (CA 2200-3055) et auraient occupé la position CA 2185-3040 (première patrouille) et la position CA 2198-3052 (deuxième patrouille).
- iv) Entre 6 h 50 et 6 h 55 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises d'Al Arkoub (au sud-ouest du mont Hermon), de Jezzine (à 24 kilomètres au nord-nord-ouest du PO Khiam), de Saïda, de Nabatiye (CA 1958-3090) et d'Ettaïbe (CA 1988-2977).
- v) Entre 10 h 45 et 11 heures les villages libanais de Mimes (CA 2170-3135), Marj Ez Zhour (CA 2197-3188) et Kfar Ez Zait (CA 2192-3145) auraient subi des attaques aux roquettes causant des destructions dans une maison et une clinique et des dégâts indirects dans plusieurs autres immeubles, y compris divers dégâts matériels.
- vi) Entre 10 h 45 et 14 h 20 des avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais à plusieurs reprises, dans différents secteurs et par formation de deux à six avions chaque fois.

- vii) Entre 13 h 55 et 15 h 15 un tir d'artillerie provenant du territoire israélien serait tombé dans les environs de Chebaa (CA 2200-3055) et de Mrah Biri (CA 2183-3086). Des dégâts matériels ont été signalés.

Les plaintes iv) et vi) ont été confirmées par les observateurs de l'ONU (voir par. 2 a), b), c), d) et e) ci-dessus). La plainte ii) a été confirmée par les observateurs de l'ONU, à l'exception des dommages, en ce qui concerne le secteur se trouvant dans le champ d'observation du PO Mar, du PO Khiam et du PO Hin (voir par. 1 a), b), c) ci-dessus). La plainte i) n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU, en raison de l'obscurité. Les autres plaintes n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU; les secteurs où se seraient produits ces incidents ne se trouvaient pas dans le champ d'observation des PO.

4. Résumé d'enquête :

Une enquête a été effectuée par les observateurs militaires de l'ONU à la suite de la plainte libanaise exposée dans le document S/11057/Add.475, par. 3 iii). L'enquête s'est déroulée le 16 mai entre 14 heures et 17 h 20 dans le Maaroufie (à 7 kilomètres au sud-sud-est de Beyrouth) et le 17 mai entre 5 h 20 et 8 heures à Ain El Hilou (CA 1874-3283), entre 5 h 40 et 6 h 7 à El Khraibe (CA 2104-3047), entre 6 h 22 et 7 h 27 à Rachaiya El Foukhar (CA 2127-3065), entre 9 heures et 10 heures à Mahrouna (CA 1825-2914) et entre 9 h 50 et 10 h 20 à Nabatiye (CA 1956-3090). Excepté à Maaroufie, toutes ces enquêtes ont été suspendues jusqu'au 17 mai sur la demande des autorités libanaises. Des représentants du Délégué principal du Liban accompagnaient les équipes d'enquêteurs.

Les observateurs militaires de l'ONU menant l'enquête ont interrogé des témoins et ont examiné les éléments de preuve qui leur ont été soumis.

Les résultats de l'enquête sont les suivants :

a) Maaroufie : les témoins ont déposé que le 16 mai dans l'après-midi des avions des forces israéliennes avaient attaqué le secteur à la bombe et aux roquettes. Un médecin du village a déclaré que 11 personnes avaient été blessées à la suite de cette attaque aérienne. Les observateurs militaires ont vu une maison détruite, deux maisons gravement endommagées, de nombreuses maisons avec des fenêtres brisées, un véhicule détruit et un véhicule sévèrement endommagé par les explosions de bombes et de roquettes. Douze entonnoirs de bombe environ ont été observés dans le village. Le poids des bombes a été estimé à 250 livres.

b) Ain El Hilou : les témoins ont déposé que le 16 mai entre 13 heures et 13 h 30, environ 12 avions à réaction des forces israéliennes avaient attaqué le secteur, lâchant 4 bombes et de nombreuses roquettes. Les observateurs militaires ont vu deux grands immeubles d'habitation détruits et un autre gravement endommagé. Ils ont également observé six maisons, un magasin, trois véhicules détruits, et une petite école et un atelier gravement endommagés. Trois entonnoirs de bombe et 15 zones d'impact de roquette ont été observés, avec des éclats. Ils ont également vu 11 cadavres, et 34 blessés de tous âges.

c) El Khraibe : les témoins ont déposé que le 16 mai dans l'après-midi des avions des forces israéliennes avaient attaqué le secteur à la bombe et aux roquettes. Les observateurs militaires ont vu des entonnoirs et des éclats de bombes, des zones d'impact de roquettes, et environ 100 oliviers détruits. Ils ont vu en outre 200 mètres environ de fils électriques et téléphoniques menant au village qui étaient détruits. Il n'a pas été observé de blessés.

d) Rachaiya El Foukhar : les témoins ont déposé que le 16 mai entre 13 heures et 13 h 30 des avions des forces israéliennes avaient attaqué le secteur à la bombe et aux roquettes. Les observateurs militaires ont vu deux véhicules militaires et divers équipements et munitions militaires détruits. Ils ont également observé deux maisons et une école gravement endommagées et de nombreuses maisons avec des fenêtres brisées par les explosions de bombes ou de roquettes. Trois personnes ont été vues traitées dans un hôpital proche pour des blessures qui auraient été reçues pendant l'attaque aérienne.

e) Mahrouna : les témoins ont déposé que le 16 mai vers 15 h 30 quatre avions des forces israéliennes avaient attaqué à la bombe et aux roquettes un secteur situé à 500 mètres environ au sud-sud-est du village. Ils ont également affirmé que deux personnes avaient été tuées et une blessée au cours de cette attaque. Les observateurs militaires ont vu des entonnoirs de bombes, des zones d'impact de roquettes et des éclats de bombes et de roquettes dans le secteur à 500 mètres au sud-sud-est du village. Ils ont observé également un chapeau taché de sang dans le secteur. Il n'a pas été observé de blessés.

f) Nabatiye : les témoins ont déposé que le 16 mai dans l'après-midi des avions des forces israéliennes avaient attaqué le secteur à la bombe et aux roquettes. Les observateurs militaires ont constaté que la moitié environ des maisons du camp de réfugiés situé dans le secteur avaient été détruites, et que les maisons restantes avaient été gravement endommagées par des bombes et des roquettes. Les opérations de secours aux blessés se poursuivaient dans le secteur. Ils ont observé quatre cadavres d'enfants âgés de 3 à 6 ans. Ils ont également observé dix enterrements qui se déroulaient dans le cimetière du camp de réfugiés.

Sur la foi des résultats de l'enquête ci-dessus, la plainte est confirmée en ce qui concerne les attaques à la bombe et aux roquettes, et les dommages aux immeubles et aux biens dans les secteurs en question.
